



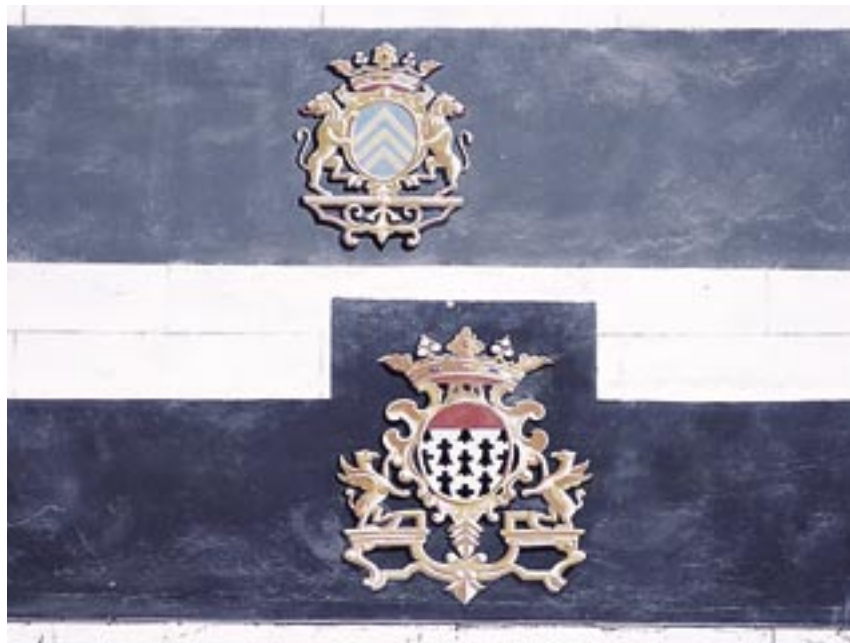
Maine-et-Loire

Décor peint

XV^e-XIX^e siècles

Reflets

Patrimoine de Maine-et-Loire



LITRES DES ÉGLISES D'ANJOU

Un patrimoine pictural discret

Effacées par les intempéries à l'extérieur des églises, ou bien recouvertes par les couches successives de badigeon à l'intérieur des sanctuaires, les littres seigneuriales, autrefois très abondantes, ont presque toutes disparues des édifices religieux angevins. La solennelle bande noire, sur laquelle figuraient originellement les écus des fondateurs, est exceptionnellement observable par un œil exercé, à l'instar de celle que l'on discerne avec peine au chevet de l'église d'Échemiré. Quelquefois, au hasard du nettoyage d'un chœur ou d'une nef, apparaissent les couleurs des armes de l'ancien seigneur de la paroisse, telles celles remises au jour naguère à Montpollin. Enfin, certaines ont été repeintes au XIX^e siècle, à l'initiative de familles aristocratiques qui conservaient encore une influence locale.

La litre seigneuriale, apparue à la fin du Moyen Âge, semble-t-il, était un honneur réservé aux « patrons », c'est-à-dire aux fondateurs des paroisses, ou aux seigneurs hauts-justiciers qui pouvaient la faire apposer au-dedans et au-dehors de l'église. Celle du fondateur était dans l'endroit le plus éminent, et celle du haut-justicier ou des seigneurs fondateurs de chapelles était dessous. Elle était décorée de leurs marques de dignité, d'honneur ou de fonction : le collier et le manteau pour les chevaliers des ordres du roi, l'ancre pour l'amiral, le bâton pour les maréchaux de France, le casque pour les écuyers, etc.

Nature et statut de la litre



Echemiré, église paroissiale. Absidiole sud où ne subsiste qu'un fragment de la bande funèbre.

Son nom, peut-être d'origine grecque¹, désignait originellement une bande de tissu, velours, damas ou autre, sur lequel on accrochait les blasons. Au décès du seigneur, une litre funèbre, formée d'une bande noire et de ses armes, restait pendue un an et un jour dans l'édifice. Peintes, les deux genres de litres se pérennisent et se confondent, symbolisant la puissance seigneuriale dans la paroisse.

La confection d'une litre est soumise à l'autorisation expresse du seigneur fondateur. On voit ainsi l'abbé de Saint-Florent-le-Vieil accorder à Gilles Chenu, seigneur du Bas-Plessis et de Saint-Germain, l'autorisation d'en faire faire une à ses armes dans l'église paroissiale Saint-Gilles de Botz². En plein accord avec la coutume, l'un des prédécesseurs de cet abbé, en 1587, autorisait Jacques de la Roche à apposer ses armes dans l'église paroissiale de La Chapelle-Saint-Florent, à condition « d'y faire la litre et peinture des armes de l'abbé et de l'abbaye, au-dessus de la sienne »³. Si ce droit honorifique était reconnu dans tout le royaume, avec des variantes régionales, seules deux coutumes françaises, celles du Loudunois et de Tours, le mentionnaient. Si parfois la litre pouvait être apposée sur des supports comme le tissu ou le papier, ou bien être sculptée, le plus souvent elle était réalisée à la peinture directement sur

les murs de l'église. L'exécution de l'œuvre était confiée à des artistes locaux : ainsi, en 1639, après le décès de Jacques d'Avoines, seigneur de Gastines et intendant du château de Durtal, Pierre Labbé de Champagne, son beau-père, passe marché avec le peintre Charles Taudon pour « faire à l'église de Saint-Quentin une listre au dehors et au dedans qui sera faite scavoir, au-dedans à destrampe, fors et réservé les escussions qui seront à l'huile, et par dehors à l'huile ». Le contrat prévoyait aussi l'exécution d'un collier doré de l'ordre de Saint-Michel autour de l'un des « escussions »⁴.

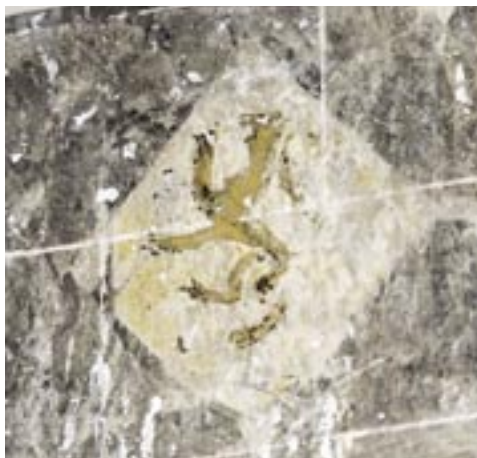


Le Lion-d'Angers, église paroissiale Saint-Martin-de-Vertou. Litre et double litre courant tout autour de l'église, fin XVII^e siècle ou début XVIII^e siècle, restaurée au milieu du XIX^e siècle.

La litre : un objet de contestations

Les problèmes de prééminence seigneuriale étant nombreux sous l'Ancien Régime, la litre est souvent l'occasion de la manifestation de ces conflits. Ainsi, Jean Bourré en 1478, seigneur de Jarzé et de Corzé, après dix ans de procès, contraint-il Jeanne de Manonville, veuve de Jean de Beauveau, et Pierre de Beauveau leur fils, à reconnaître qu'ils n'avaient aucun droit de faire peindre une litre aux armes du défunt sur l'église de Beauveau⁵.

De la même manière en 1498, il conteste à Jean Le Roux, seigneur de Chement, le titre de fondateur de l'église de Corzé, et donc le droit d'y avoir une litre⁶. À la lecture d'un certain nombre de procès-verbaux concernant l'apposition abusive d'une litre par un grand seigneur dans une église dont un vassal est réputé le fondateur, il apparaît que cet acte se produit souvent à un moment où cette famille vassale est affaiblie. Si l'abus n'est pas dénoncé, c'est le moyen pour le puissant d'augmenter son influence à bon compte. Par exemple, c'est pendant la minorité des héritiers de Jacques de Saint-Germain, seigneur de la Porte, dans la paroisse de Saint-Hilaire de Rillé, que Marie de Cossé, duchesse de la Meilleraie et baronne de Montreuil-Bellay, fait peindre une litre aux armes de son



Dénezé-sous-le-Lude, église paroissiale Saint-Jean-Baptiste. Ceinture funèbre, armes (?) de Charlotte de Chahannay, épouse de Jean de Gennes, seigneur de Launay et de Dénezé.

mari dans le sanctuaire du lieu, en faisant effacer celle de la famille de la Porte sous une couche de laitance de chaux⁷. Les curés cherchent aussi à supprimer ces marques de la dépendance de leur église par rapport à un patron laïc. Nous en voulons pour preuve la lettre qu'adresse Madame de Beauvais, seigneur du Plessis-Garnier, à l'abbé de Saint-Florent-le-Vieil, se plaignant que les armes de sa famille avaient toujours été sur les murs de l'église de la Boissière, « jusqu'au temps que le curé faisant blanchir l'église les fit effacer en l'absence des seigneurs du Plessis-Garnier »⁸.



Dénezé-sous-le-Lude, église paroissiale Saint-Jean-Baptiste. La litre seigneuriale (fin XVI^e siècle ou début XVII^e siècle) cachée depuis environ deux siècles, a été remise au jour au XX^e siècle.

Un symbole social et une œuvre



Montreuil-Bellay.
Collégiale Notre-Dame.
La litre seigneuriale règne tout
autour de l'édifice ; elle porte les
armes des La Trémouille, seigneur
de Montreuil-Bellay depuis 1756
jusqu'à la Révolution.

Hérité de l'époque médiévale, en usage de manière vivace pendant l'époque moderne, le droit de litre est d'autant plus jalousement gardé par l'aristocratie que l'Ancien Régime se vide de son contenu féodal. La litre matérialise un droit honorifique qui symbolise encore au XIX^e siècle, aux yeux de la grande aristocratie terrienne, son rang, son rôle social et politique. Mais au-delà de ces aspects historiques, elles sont des œuvres d'art souvent hautes en couleurs et intrigantes pour le grand public. Cherchons-les aux murs du temps.



Les Verchers-sur-Layon, église paroissiale Saint-Just. Exemple d'une litre extérieure, encore bien visible au XVII^e siècle. Dessin aquarellé, par Jean Desmoulins, peintre à Saumur, 1669 (A.D. Maine-et-Loire).

Christian Cussonneau
Service régional de l'Inventaire
DRAC Pays de la Loire

¹ Selon Gilles Ménage, *lithra* serait un mot grec désignant une bande d'étoffe longue et étroite. *Dictionnaire de Trévoux*, 1771, t. 5, p. 572. En français médiéval et moderne on trouve plusieurs formes du mot : *liste*, *listhe*, *litte*, *licte*, *littre* ou *litre*, cette dernière étant la forme la plus usitée depuis le XVIII^e siècle.

² H 1961, 7 septembre 1641. Toutes les archives citées sont conservées aux Archives départementales de Maine-et-Loire.

³ H 1967, f 166.

⁴ 5 E 35/2.

⁵ 1 E 521, 7 décembre 1478.

⁶ E 1793, année 1498.

⁷ 4 B 874, 6 août 1670, procès-verbal des armes, litres, bancs, tombeaux, marques apparentes des droits honorifiques dans les églises de Saint-Pierre de Vaudelnay, Saint-Hilaire de Rillé, etc.

⁸ H 1984, fol. 3, année 1726.

Bibliographie

- DENAIS (Joseph), *Armorial général de l'Anjou*, Angers, 1885.
- HÉRICOURT (Louis de), *Les loix ecclésiastiques de la France*, Neufchâtel, 1772, p. 82.

Sources

A.D. Maine-et-Loire : séries 4B, E, 1E, 5E, H.

Documentation

Dossiers d'Inventaire : Service régional de l'Inventaire des Pays de la Loire et Service départemental de Maine-et-Loire, dossiers des églises de Montreuil-Bellay, Échemiré, Le Lion-d'Angers, Denezé-sous-Lude.

Relecture

Christian Davy, service régional de l'Inventaire

Clichés

Bruno Rousseau, service départemental de l'Inventaire

Photo de couverture

Le Lion-d'Angers, église paroissiale Saint-Martin-de-Vertou, transept nord. En haut, la litre des seigneurs du Lion-d'Angers, fondateurs de l'église, aux armes de la famille de Girard de Charnacé, en bas, celle des Champagné, probablement fondateurs d'une chapelle.

ISSN 1630-8735